

<https://enseignants.se-unsa.org/Travaux-supplementaires-pour-les-enseignants-des-ecoles>



Travaux supplémentaires pour les enseignants des écoles

- Mon argent et moi - Mes heures supplémentaires -

Date de mise en ligne : lundi 4 mars 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Travaux supplémentaires pour les enseignants des écoles

Les heures supplémentaires effectuées pour le compte et à la demande des collectivités (voir *) sont des taux horaires **maximum**.

Pour en savoir plus, contactez votre [section locale du SE-Unsa](#).

Corps grade	Libellé	Taux horaire en €
INSTITUTEUR spécialisé ou non	Surveillance*	11,56
Étude surveillée*	17,33	
Service d'enseignement*	24,08	
Accompagnement éducatif	24,08	
Stage de remise à niveau		
Soutien éducation prioritaire	26,96	
Enseignement pénitentiaire	24,08	
PE classe normale	Surveillance*	13,21
Étude surveillée*	24,76	
Service d'enseignement*	27,51	
Accompagnement éducatif	27,51	
Stage de remise à niveau		
Soutien éducation prioritaire	30,81	
Enseignement pénitentiaire	27,51	
PE hors-classe/ classe exceptionnelle	Surveillance*	14,52
Étude surveillée*	27,23	
Service d'enseignement*	30,26	
Accompagnement éducatif	30,26	
Stage de remise à niveau		
Soutien éducation prioritaire	33,89	
Enseignement pénitentiaire	30,26	